

Naturellement, moins les ministres passent de temps à la Chambre, moins ils s'exposent à nos questions—aux questions légitimes de l'opposition auxquelles le public a le droit d'avoir des réponses—et plus ces ministres s'éviteront des ennuis. C'est peut-être ce qui inspire le premier ministre. Tout ce que je peux en conclure, c'est que les ministres ne se tirent pas tellement bien d'affaire et qu'ils considèrent le Parlement du même oeil que le dernier gouvernement libéral. Par conséquent, le premier ministre veut simplement écarter ce qui l'ennuie ou l'embarrasse.

Je tiens à dire au premier ministre qu'une telle attitude de sa part et de celle de ses ministres affaiblira rapidement, si elle persiste, l'envoûtement qu'il exerce. Affirmer impudemment que non seulement les ministres n'ont pas besoin d'être présents, mais encore qu'ils ne le seront pas, est une insulte au Parlement. Les ministres devraient absolument être ici pendant la période des questions; sinon, à quoi bon une période de questions? Si la Chambre s'incline devant cette décision et que le premier ministre ne modifie pas celle-ci, nous aurons fait un premier pas dans la voie qui doit aboutir à baillonner le Parlement et à établir la suprématie de l'exécutif sur les représentants élus du peuple. Je ne suis pas le seul à penser ainsi; d'autres l'ont dit avant moi. Le professeur McWhinney le disait encore dernièrement: dans le gouvernement le législatif est en train d'être submergé par l'exécutif qui prend de plus en plus la suprématie. S'il en était ainsi, selon moi, ce serait une tendance bien regrettable. Une annonce comme celle que vient de faire le premier ministre ne fait, selon moi, que marquer, pour le Parlement, un pas de plus vers la tombe.

Où allons-nous? Durant la dernière session et au cours du débat qui a fait suite aux événements du 19 février, le premier ministre a dit—et il y croyait puisqu'il a opiné du bonnet quand cette phrase a été renvoyée ici comme une balle—«Nous sommes les maîtres de la Chambre»; autrement dit, «nous faisons ce qui nous plaît, parce que c'est nous le gouvernement et que nous sommes la perfection même». Donc: «A quoi bon poser des questions?». Ils ont beau dire que nos questions n'ont pas d'importance, il n'en reste pas moins que les gens qui nous ont délégués ici pour poser des questions de cet ordre ne partagent pas ce point de vue. Qu'y a-t-il de plus important, par exemple, que l'élaboration graduelle d'un gouvernement responsable, les changements à la Constitution et une foule d'autres sujets, sans parler de la sécurité et

de quelques événements récents qui ont été évoqués durant la période de questions.

• (3.30 p.m.)

Le premier ministre assure que la moitié des ministres seront là. Voilà, en vérité, qui n'a rien de nouveau car en mettant les choses au mieux, il n'y en a jamais ici plus de la moitié à la fois. Le danger évident, c'est de voir la moitié présente être précisément celle à qui le premier ministre pense qu'on ne posera pas de questions.

Permettez-moi de lui signaler un autre point encore. L'absence de ministres n'empêchera pas les députés de poser des questions; elle peut, au contraire, produire l'effet opposé. Pour moi, j'interrogerais plus volontiers le premier ministre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Si les ministres ne sont pas ici à la Chambre, le premier ministre sera lui-même la cible d'un grand nombre de questions. C'est peut-être ce qu'il souhaite. Les députés élus ici par les Canadiens siègent en leur nom; ils ont un droit irrécusable d'exiger de l'exécutif des réponses destinées à les informer et dont ils devront rendre compte à leurs électeurs. Le premier ministre s'efforce de réduire ce droit; toute l'affaire est là.

J'en ai dit assez pour montrer que le premier ministre devrait repenser à cette initiative inconsidérée. S'il sait qui en est l'auteur, il devrait lui faire comprendre certaines réalités de la vie parlementaire. Les ministres ne peuvent se soustraire à leurs responsabilités quotidiennes à la Chambre. Elles passent avant tout.

Le premier ministre peut parler des mesures prises en Angleterre et dans d'autres pays, et nous le croirons sur parole. Toutefois, il ne peut pas comparer l'Angleterre, qui est un État unitaire libre des difficultés d'ordre régional qui se posent au Canada, à notre pays. En Angleterre, les ministres doivent délibérément s'absenter de la Chambre plusieurs jours par semaine, qui sont les jours où l'on pose des questions. Le premier ministre, comme c'est son habitude, a expliqué la chose de façon habile et fort raisonnable; néanmoins, il est évident qu'il s'agit là essentiellement d'un régime établi pour aider et protéger le gouvernement et non l'intérêt du public.

Comme l'ont dit d'autres députés, l'incertitude règne aux Affaires extérieures, avec le ministre le plus indécis de tous les temps. L'incertitude se reflète dans les travaux de la Chambre, elle se reflète dans la gestion de